



La permanence sportive est tenue à partir du vendredi 16 H 00.

La permanence du week-end du 13 Octobre au 15 Octobre 2023 est assurée par :

Mr Maurice DELIANCE au 06.40.19.56.16

Rappel ! Rapport pour carton rouge

Licencié exclu du terrain

Tout licencié exclu du terrain (**c'est-à-dire le licencié lui-même et non le club**) doit faire parvenir **systématiquement et obligatoirement un rapport à la Commission de Discipline** avant le mardi midi qui suit la rencontre.

A défaut, il sera sanctionné d'un match ferme supplémentaire par rapport à sa sanction initiale.

ASSEMBLEE GENERALE DE DEBUT DE SAISON

Elle aura lieu le **Samedi matin 4 Novembre 2023** à VIRIAT (salle des fêtes).

Cet avis tient lieu de convocation.



RAPPEL IMPORTANT !

Correspondance par mail

Nous rappelons que, pour être prise en compte, toute correspondance par mail doit émaner de la **boîte officielle du club** et qu'elle doit être signée **du nom de l'expéditeur.**

Protocole de serrage de mains

Devant une recrudescence du Covid, **le protocole d'avant match de serrage de mains est interdit.**

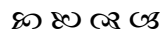
COMITE de DIRECTION

Comité de Direction du 18 Septembre 2023

Présents : BENOIT Pierre, CHENE Patrick, DELIANCE Maurice, GAILLARD Colette, JACUZZI Vincent, JOSSERAND Alain, MAIRE Jacques, MALIN Joël, NAEGELLEN Philippe, TOUZANI Hamid et VIOLLET Sonia.

Assiste : TEPPE Esther (Responsable administrative).

Excusés : ABBEY Jean Marie, AMPRINO Jean Jacques, BERNARD Alain, BOSSET Régis, CONTET Jacques, GUTIERREZ Raul, JARJAVAL Romain, PITARD Patrick, BRESSOUX Jean Marie (CTD PPF).



Joël MALIN ouvre la séance à 18 H 00 et au nom du Comité de Direction adresse à Jean Claude THEVENOT et à ses proches leurs sincères condoléances suite au décès de sa fille.

[Approbation du compte rendu du comité de direction du 29 Août 2023](#)

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

[Organisation des finales de Coupes de l'Ain](#)

Les finales auront lieu le Samedi 1^{er} Juin 2024.

Le Comité de Direction acte que toutes les finales auront lieu le même jour, même lieu.

Une réunion entre tous les clubs qualifiés, le club organisateurs et les membres du District présents sera programmée (et obligatoire) en amont.

Le cahier des charges sera corrigé en conséquence.

Le club d'Ain Sud se porte candidat pour l'édition 2024, toutefois un appel à candidature sera lancé.

[Envoi d'un accusé de réception à certains mails](#)

Un accusé de réception sera automatiquement envoyé à réception de :

- Rapports joueurs
- Rapports clubs
- Rapports arbitres
- Appels
- Réclamations / réserves

[Séminaire membres du Comité de Direction](#)

Il aura lieu le Samedi 7 Octobre 2023 (9h30- 16h) à l'Auberge de Dompierre sur Veyle.

L'ordre du jour sera communiqué le jour même.

[Soirée des champions du CDOS](#)

Cette soirée aura lieu le Vendredi 13 Octobre 2023 à Divonne les Bains.

La candidature de Mme Emmanuelle MACONI, secrétaire générale du club de MONTREAL LA CLUSE, a été validée par le CDOS 01.

Maurice DELIANCE représentera le District.

[Week-end des bénévoles à CLAIREFONTAINE](#)

Ce week-end, à l'intention des bénévoles licenciés dirigeant ou volontaire de club comptant moins de 5 ans d'ancienneté, est programmé les 7 et 8 Octobre 2023.

L'objectif de ce week-end étant toujours de valoriser et fidéliser les nouveaux bénévoles qui donnent de leur temps pour le football français.

Réception de 9 candidatures.

Les 6 bénévoles ci-dessous ont été retenus pour participer à cet événement :

- ✓ GROS Valentin de Replonges
- ✓ CERISE Jérôme d'Izernore Nurieux
- ✓ PIQUET Baptiste de Veyziat
- ✓ LANGLET Yoann de Foot 3 Rivières
- ✓ GOUSSARD Matthieu de Côtierre MV
- ✓ VELTER Tom de Dombes Bresse

Un mail a été envoyé à tous les candidats et à leur club.

[Dotations des Challenges de la Sportivité et du Fair Play 2023/2024](#)

Challenge de la Sportivité

Les classements de la saison 2022/2023 paraîtront au PV n° 9 du 21 Septembre 2023.

Voir en fin de compte rendu le détail des dotations pour la saison 2023/2024.

Challenge du fair-play

Les classements de la saison 2022/2023 paraîtront au PV n° 9 du 21 Septembre 2023.

Voir en fin de compte rendu le détail des dotations pour la saison 2023/2024.

[Point sur les licences](#)

A ce jour, le District de l'Ain enregistre 15 530 licences.

[Intégration de bénévoles](#)

Le (la) candidat(e) souhaitant s'intégrer à une commission à l'exception des commissions de l'amicale des anciens, médicale et de la surveillance des opérations électorales doit satisfaire à une période probatoire de 6 mois. Un tuteur avec lequel il (elle) fonctionnera en binôme, est adjoint au (à la) candidat(e). En fin de période probatoire, le Comité de Direction se prononce, sur avis du tuteur, sur sa titularisation.

Les membres du comité de Direction valident l'intégration du nouveau membre pour intégrer la commission ci-dessous :

Commission Délégués

PROST Alexandre

Tuteur : PITARD Patrick

[Situation financière des clubs au 30 Juin 2023](#)

L'AS SALAZIE a réglé sa dette par virement le 8 Septembre 2023.

[Ententes / Inactivités des clubs pour la saison 2023/2024](#)

ENTENTES

U18 (équipe 2)

. **Oyonnax ATT + Veyziat**

Club support : Oyonnax ATT

Nom de l'entente : Ent. Oyonnax ATT Veyziat

U18 F (équipe 1)

. **Foot Trois Rivières + FC Reneins Vauxonne + FC Mont Brouilly + Belleveille Football Beaujolais**

Club support : Foot Trois Rivières

Nom de l'entente : Ent. Saône Beaujolais.

U13 (équipe 2)

. **Culoz Grand Colombier + FC Chautagne**

Club support : Culoz Grand Colombier

Nom de l'entente : Ent. Culoz Chautagne

Seniors (équipe 3)

. **Replonges + Manziat**

Club support : Replonges

Nom de l'entente : Replonges Manziat

Seniors (équipe 2 – D5)

. **Vaux en Bugey + St Denis Ambutrix CG + Bettant**

Club support : Vaux en Bugey

Nom de l'entente : Ent. Vaux 2

U15 (équipe 1)

. **Culoz Gd Colombier + Chautagne**

Club support : Culoz Gd Colombier

Nom de l'entente : Ent. Culoz Chautagne

Seniors (équipe 2 – D5)

. **Artemare + Champagne**

Club support : Artemare

Nom de l'entente : FC Artemare Valrom

U15 (équipe 2)

. **Bettant + St Denis Ambutrix C.G. + Vaux en Bugey**

Club support : Bettant

Nom de l'entente : Bettant (entente du Bugey)

U18 (équipe 2)

. **St Denis Ambutrix C.G. + Bettant + Vaux en Bugey**

Club support : St Denis Ambutrix CG

Nom de l'entente : St Denis AC (entente du Bugey)

CESSATION D'ACTIVITE

AS SALAZIE : à compter du 1^{er} Juillet 2023 (demande du 30 Août 2023).

INACTIVITES PARTIELLES

ST CYR : U19-U18, U17-U16, U15-U14, U13-U12, U18F-U17F-U16F, U15F – U14F, U13F-U12F.

FC CORMOZ ST NIZIER : seniors F.

Informations du Président

- Réception d'un courrier du club de BOURG ACCFT concernant les désignations. Joël MALIN verra Romain JARJAVAL.

- Organisation d'une Coupe Nationale Futsal Seniors Féminines et U18 garçons ainsi que d'une Coupe Régionale U18 garçons et U15 garçons.
- Courriel de l'US Arbent Marchon concernant le dossier n° 2 de la Commission des Règlements suite au forfait de l'équipe de Bourg Sud 3. Un additif sera fait au PV n° 9 du 21/09/2023.
- Match de Coupe de France Attignat 1 / St Martin d'Hères 1 du 17/09/2023 arrêté à la 87^{ème} minute.
- Lettre du président de la FFF rappelant son courrier en date du 16 mars 2023 concernant l'application de l'article 1 des statuts de la FFF relatif au principe de neutralité qui doit présider à l'organisation des compétitions ou de manifestations organisées sur le territoire de la fédération et qui doivent être respectées par l'ensemble des clubs affiliés, des ligues, des districts et des licenciés.

Informations Ligue Auvergne Rhône Alpes

- Opération « MINI BUTS » initiée par la Ligue de Football Amateur : beaucoup de demandes d'information de la part des clubs. La FFF enverra par mail à tous les clubs les modalités. Un article est diffusé sur le site internet du District.
- Inauguration de la nouvelle salle LAURA le Vendredi 1^{er} Décembre 2023. L'AG LAuRAFoot s'y tiendra le 2 Décembre 2023.
- Le nouveau module « Compétitions » ne tient pas compte du règlement sportif concernant les horaires des rencontres (période verte).
- Inactivité de Plaine de l'Ain en seniors féminines confirmée par la Commission Régionale des règlements.
- Reconduction du Challenge National Futsal Féminin.
- Règlement du Statut de l'Arbitrage : en cours d'écriture.
- Labels : en attente de la validation des sanctions proposées par la LAuRAFoot par le BELFA.

Tour des commissions

Féminines (Vincent JACUZZI)

Seniors Féminines à 11

Refus du District de Lyon et du Rhône pour que l'équipe de Saône Beaujolais évolue dans notre championnat.

Par conséquent, championnat à 10 équipes.

Seniors Féminines à 8

Suite au forfait général de l'équipe de Cormoz St Nizier, le calendrier a été modifié.

L'amende pour forfait général sera appliquée.

Foot Réduit (Patrick CHENE)

Début des compétitions U13 et U11 ce 23 Septembre 2023.

A noter quelques bugs informatiques dûs au paramétrage du nouveau module compétitions.

Réunions « J'accompagne... » : Elles ont eu lieu à Loyettes, St Maurice de Beynost, St Trivier sur Moignans, Bourg en Bresse, Montréal et Belley.

Plus d'éducateurs présents cette saison ainsi qu'un peu plus d'équipes engagées par rapport à 2022/2023.

Journée d'accueil U9 : Samedi 16 Septembre 2023 (10h à 12h) à Valserhône, Jassans et St Etienne du Bois.

136 équipes de présentes.

Un courrier sera envoyé au club d'Arbent Marchon suite à l'attitude d'un accompagnateur d'équipe.

Sport adapté (Patrick CHENE)

Prochaine journée le Jeudi 28 Septembre 2023 organisée par Ain Sud.

En attente des besoins du club pour s'organiser.

Règlements (Maurice DELIANCE)

Reprise des réunions le 13 Septembre 2023.

Beaucoup de désignations ZZ « joueurs sanctionnés » à faire.

Réception d'un courriel du FC Côtière Luenaz concernant leur engagement en Foot Loisir. Une réponse sera faite, le club doit s'adresser auprès du District de Lyon et du Rhône.

Courriel du club de Plaine Revermont Foot concernant la décision de la LAuRAFoot suite au match de Coupe de France contre Curtafond Confrançon. Une réponse a été faite suite aux différentes (incomplètes) informations communiquées par le club.

Dorénavant, seules des réponses écrites seront faites à des questions écrites.

FAFA (Alain JOSSERAND)

En attente de l'affectation des subventions aux communes de Jassans et de Miribel pour éclairage LED.

Manifestations (Philippe NAEGELLEN)

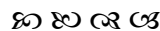
Réception d'une dotation complémentaire NIKE très disparate qui résulte d'une opération de déstockage engagée par la FFF, compte tenu de l'accumulation de produits non utilisés en raison de la période Covid-19.

En cours de préparation, l'AG du 4 Novembre et la Soirée des Récompenses du 10 Novembre 2023.

Date de la prochaine réunion

Le Lundi 16 Octobre 2023 à 18 H 00

Joël MALIN clôture la réunion à 20 H 30.



CHALLENGE DE LA SPORTIVITE SAISON 2023/2024

Récompenses

- Seniors D1

1er : 250 euros en bons d'achat

2ème : 200 euros en bons d'achat

3ème : 150 euros en bons d'achat

- Seniors D2 (pour chaque poule)

1er : 250 euros en bons d'achat

2ème : 200 euros en bons d'achat

3ème : 150 euros en bons d'achat

- Seniors D3 (pour chaque poule)

1er : 250 euros en bons d'achat

2ème : 200 euros en bons d'achat

3ème : 150 euros en bons d'achat

- Seniors D4 (pour chaque poule)

1er : 250 euros en bons d'achat
2ème : 200 euros en bons d'achat
3ème : 150 euros en bons d'achat

- Seniors D5 (pour chaque poule du 1^{er} niveau)

1er : 1 jeu de maillots
2^{ème} : 100 € en bons d'achat

- Seniors D5 (pour chaque poule du 2^{ème} niveau)

1er : 3 ballons
2^{ème} : 2 ballons

- Seniors Féminines (2ème phase – 1^{er} niveau)

1^{er} : 200 € en bons d'achat
2^{ème} : 150 € en bons d'achat

- U18 D1 – 3^{ème} phase

1^{er} : 150 € en bons d'achat
2^{ème} : 100 € en bons d'achat

- U15 D1 – 3^{ème} phase

1^{er} : 150 € en bons d'achat
2^{ème} : 100 € en bons d'achat



**CHALLENGE DU FAIR PLAY
Saison 2023/2024**

D1

1er : 1 jeu de maillots - 1 trophée
2ème : 6 ballons
3ème : 4 ballons

D2

1er : 1 jeu de maillots - 1 trophée
2ème : 6 ballons
3ème : 4 ballons
4ème : 3 ballons
5ème : 3 ballons
6ème : 2 ballons

D3

1er :	1 jeu de maillots - 1 trophée	6ème :	4 ballons
2ème :	6 ballons	7ème :	4 ballons
3ème :	5 ballons	8ème :	4 ballons
4ème :	5 ballons	9ème :	3 ballons
5ème :	5 ballons		

D4

1er :	1 jeu de maillots - 1 trophée	7 ^{ème} :	4 ballons
2 ^{ème} :	6 ballons	8 ^{ème} :	4 ballons
3 ^{ème} :	5 ballons	9 ^{ème} :	3 ballons
4 ^{ème} :	5 ballons	10 ^{ème} :	3 ballons
5 ^{ème} :	5 ballons	11 ^{ème} :	3 ballons
6 ^{ème} :	4 ballons	12 ^{ème} :	2 ballons

Seniors Féminines (2^{ème} phase – 1^{er} niveau)

1er :	1 jeu de maillots - 1 trophée
2 ^{ème} :	4 ballons

U18 D1 – 3^{ème} phase

1er :	1 jeu de maillots – 1 trophée
2 ^{ème} :	4 ballons

U15 D1 – 3^{ème} phase

1er :	1 jeu de maillots – 1 trophée
2 ^{ème} :	4 ballons

AMICALE DES ANCIENS DIRIGEANTS DU DISTRICT

Réunion du 10 Octobre 2023

Présents : Françoise DELOY, Jacques REYDELLET, Henri BENEJAN, GAUTHIER Yannick, PRADA René

Le samedi 30 Septembre 2023 a eu lieu la journée détente de l'amicale au restaurant O'TROLL avec un excellent repas et les traditionnelles parties de pétanque l'après-midi.

Pour le repas de midi, nous étions malheureusement 18 participants et 10 le soir pour la soupe à l'oignon.

Malgré cela, tous les participants ont passé une agréable journée dans la bonne humeur.

Nous remercions le président du District Joël Malin ainsi que les anciens présidents Paul et Jean-François pour leur présence, Bernard était excusé.

Henri Benejan, membre du bureau de l'amicale des anciens, nous représentera à l'assemblée de début de saison le 4 Novembre 2023.

Nous vous donnons rendez-vous pour le 18 Novembre pour la belote (réponses pour le 3 Novembre impérativement. Même pour une réponse négative, merci de nous répondre).

Le Président,
Yannick GAUTHIER

COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

« Conformément au règlement intérieur de la CDA, la Commission des Arbitres a proposé au bureau du District de limiter les récusations d'arbitres à 3 personnes par club au maximum pour la saison qui débutera ce week-end.

Pour rappel, les récusations doivent se faire avant le début du championnat et les clubs ayant déjà fait des demandes seront informés de cette décision.

PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 10.10.2023

CERTIFICATS MEDICAUX

LENI CINQUINO : certificat médical de contre- indication à l'arbitrage du 01.10.2023 au 21.10.2023.

LANDAIS Yann : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 10.10.2023 au 25.10.2023.

COGNARD Romain : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 09.10.2023 au 24.10.2023.

TOUZANI Hamid : certificat médical de contre-indication à l'arbitrage du 11.10.2023 au 01.11.2023.

COURRIERS ARBITRES

GUGLIELMI Claude : courrier reçu.

LARABI Mohamed : courrier reçu.

PLASSON Bertrand : courrier reçu.

COURRIERS CLUBS

F C CORMOZ SAINT NIZIER : courrier reçu. Réponse faite.

Le Président
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire
Pierre HERMANN



FORMATION INITIALE ARBITRE

Tu es passionné de football ? Tu es sportif ? Tu veux devenir un directeur du jeu ? Inscris-toi dès maintenant

La première formation initiale pour devenir arbitre officiel organisée par le District de l'Ain, sera organisée sur les dates suivantes (présence obligatoire sur les 3 jours) à VIRIAT :

- Dimanche 29 Octobre 2023 sur la journée
- Mercredi 1er Novembre 2023 sur la journée
- Samedi 04 Novembre 2023 sur la journée (examens théorique et pratique)

Les inscriptions sont à effectuer sur le lien suivant afin de compléter le dossier de candidature.

<https://laurafoot.fff.fr/arbitrage/devenir-arbitre-les-formations-initiales-arbitres/>

ou [Formation Initiale d'Arbitre \(fff.fr\)](#)

COMMISSION FEMININE

Plateau féminin U9F-U11F-U15F

La commission féminine en lien avec la commission technique organisera un premier plateau féminin à destination de vos équipes U9F-U11F-U15F ce **Samedi 12 Octobre prochain** à St André sur Vieux Jonc.

- Plateau de 9h30 à 10h45 pour les U9F (*Rendez-vous sur place à 9h00 précises*)
- Plateau de 11h00 à 12h45 pour les U11F (*Rendez-vous sur place à 10h15 précises*)
- Plateau de 13h00 à 15h00 pour les U15F (*Rendez-vous sur place à 12h15 précises*)

Les équipes participantes

U9F (11 équipes)	U11F (11 équipes)	U15F (7 équipes)
Foot Trois Rivières	AS Misérieux Trévoux	AS Misérieux Trévoux
Essor Bresse Saône 1	Foot Trois Rivières	Foot Trois Rivières
Essor Bresse Saône 2	FC Veyle Saône 1	Essor Bresse Saône
Olympique Buyatin	FC Veyle Saône 2	FBBP 01
FBBP 01 1	CS Lagnieu	Ain Sud
FBBP 01 2	Veyle Vieux Jonc	Dombes Bresse
Ain Sud	FBBP 01	Bresse Foot 01
Dombes Bresse	AS Attignat	
ES Revermontoise	Ain Sud	
CMS Bressolles	Bourg Sud	
SC Mille Etangs	Bresse Foot 01	

Pour plus d'informations, veuillez contacter Thibault VALLET au 06.49.77.85.89

Le Président de la Commission,
Vincent JACUZZI

COMMISSION DES REGLEMENTS

En cas de contestation des décisions prises, les clubs peuvent faire appel en premier lieu à la Commission d'Appel de District par lettre recommandée ou courrier électronique, dans un délai de 7 jours à dater du lendemain de la notification au P.V. électronique.

OBLIGATION DELEGUE DE CLUB (article 37.1 du District)

Seniors D1 à D4 : 2 délégués

Seniors D5 : 1 délégué

Coupe de l'Ain, des Groupements, Morandas : 2 délégués

Seniors Féminines : 1 délégué

U18 à U15 : 1 délégué

Foot à 8 et à 5 : 1 délégué

Réunion du 10 Octobre 2023

Présents : MM PELLET, BACONNET, BOURDON, VERNAY, DELIANCE, GUTIERREZ.

Rappel !

Toute personne figurant sur une feuille de match doit avoir une licence validée pour l'année sportive en cours.

Sa licence « volontaire » n'est pas prise en compte (situation amendable).

*_*_*_*_*_*_*

Courriers :

- de Mr Rémi DUQUENOY
- de Mr Thibaut VALLET, commission féminine, pour le match seniors Plastics Vallée/Attignat
- de Dombes Bresse FC pour non-présence d'un joueur ZZ
- de Mr Florian RHODET, arbitre de la rencontre U15 – n° 26901132

Dossier n° 29

Match n° 27145875 : Dombes Bresse 2/Ambérieu FC 2 – U15 D4 poule N – du 08/10/2023

Courrier du club d'Ambérieu FC annonçant le forfait de son équipe : 1^{er} forfait

Score :

Ambérieu FC 2 : 0 but / - 1 point

Dombes Bresse 2 : 3 buts / 3 points

Le club d'Ambérieu FC est redevable de la somme de 20 €uros au District.

Dossier n° 30

Match n° 26901132 : Ambérieu FC 1/Ain Sud 2 – U15 D2 poule A – du 08/10/2023

Match arrêté à la 62^{ème} minute suite à une blessure grave d'un joueur.

En conséquence, la Commission des Règlements du District donne le match à rejouer.

Dossier transmis à la commission compétente pour reprogrammation.

Dossier n° 31

Match n° 26475303 : St Martin Maillat CV 1/Chatillon la Palud 1 – Seniors D3 poule C – du 01/10/2023

Réserve d'avant match du club de St Martin Maillat CV portant sur la qualification et participation du joueur SIDIBE Drissa, licence n° 9603542411 et du joueur DIAKITE Idrissa, licence n° 9603188701, de l'équipe de Chatillon la Palud 1.

Réserve d'avant match recevable.

Après vérification, les licences de ces 2 joueurs ont été enregistrées le 28/09/2023 et le 29/09/2023.

Le délai de qualification d'un joueur est de 4 jours calendaire à compter du lendemain de l'enregistrement de sa licence, art. 89 des R.G. de la FFF.

En conséquence, à la date de la rencontre 01/10/2023, ces 2 joueurs n'étaient pas qualifiés.

Match perdu par pénalité pour l'équipe de Chatillon la Palud 1.

Score :

St Martin Maillat CV 1 : 3 buts / 3 points

Chatillon la Palud 1 : 0 but / 0 point

Dossier transmis à la commission compétente pour homologation.

Le club de Chatillon la Palud est redevable de la somme de 49 €uros.

Le président,
Maurice DELIANCE

SPORTIVE SENIORS

Réunion 10 octobre 2023

Courriers reçus :

Veyle Saône Fc : à partir du 14 octobre les rencontres D2 poule D et D3 poule C auront lieu **au complexe communautaire de LAIZ.**

Oyonnax Att : modification rencontre D1 du 15 octobre.

Valserhône Foot : accord pour rencontre D1 au **samedi 14 octobre 20h00**
au complexe Sportif de VEYZIAT.

Haut Revermont Fc : demande d'inversion rencontre D5 poule I du 15 octobre.

Bords de Veyle Fc : accord pour rencontre D5 poule I du 15 octobre 15h00
au stade municipal de MEZERIAT.

OI. Sud Revermont01 : rencontres D2 poule B et D4 poule A **au stade L. EVIEUX à CEYZERIAT.**

St Martin Mcv : suite travaux sur terrain rencontres de coupes à l'extérieur.

Marboz Esb : demande de modification rencontre D1 du 22 octobre.

Guéreins Genouilleux As : valide document modification rencontre D1 **au samedi 21 octobre 20h.**

Valserhône Foot : rencontre D5 poule A dimanche 15 octobre à 15h00.

Attignat As : demande de modification horaire rencontre D4 poule D du 15 octobre.

St Cyr Us : valide le document modification de rencontre D4 poule D le 15 octobre **12h30.**

Bresse Nord Fc : rencontres D5 poule G **au stade Municipal de St JULIEN sur REYSSOUZE.**

Bressans Fc : rencontre D4 poule A du 15 octobre à **12h00 au stade JN. BOUVARD synthétique,** (rencontre coupe Laura à 14h30).

Veyle Saône Fc : **demande inversion rencontre D4 poule D du samedi 14 octobre.**

Bresse Nord Fc : accord pour inversion rencontre D4 poule D **le dimanche 15 octobre 15h00** Au stade municipal de **ST TRIVIERS de COURTES.**

Thoissey Esvs : demande modification horaire D4 poule C du 15 octobre.

Chaneins ISN Fc : valide la demande de modification rencontre D4 poule C à **15h00.**

Serrières Villebois Fc : rencontre D5 poule B du 15 octobre à **13h00.**

Po/la Commission Sportive,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT,
FAUSSURIER Matthieu, TOUZANI Hamid

COMMISSION COUPES

Réunion du 10 octobre 2023

Les tirages des coupes T2 pour E. Faivre et Groupements, T1 pour R. MORANDAS sont sur le site du district. Les équipes « Exempt » n'apparaissent pas dans le tirage, nous essayons de faire la modification.

Le Président,
Jacques CONTET

COMMISSION SPORTIVE JEUNES

Réunion 10 octobre 2023

Courriers reçus pour catégorie U18 :

Veyle Saône Fc : rencontre U18 D1 poule C du 14 octobre au complexe Communautaire de Laiz à 15h00.

Veyle Saône Fc : rencontre U18 D1 poule C DU 21 octobre au complexe Communautaire de Laiz à 15h30.

St Denis Amb. Ent. Du Bugey : rencontre U18 D3 poule D du samedi 14 octobre au stade les Cattes à VAUX en BUGÉY 16h00.

Ain Sud : rencontre U18 D2 poule A du samedi 14 octobre à 16h00.

Suite au 4^{ème} tour de la coupe Gambardella le 21 octobre les rencontres suivantes :

D2 poule A	St Martin Mont Esr 1 – Ain Sud 1
D2 poule B	Marboz Esb 1 – Viriat Cs 2
D2 poule C	Bourg Sud 1 – Bords de Veyle Fc 1 et Essor Bresse Saône 1 – Dombes Bresse Fc 1
D3 poule G	Bresse Nord Fc 1 – Bresse Tonic Foot 2
D4 poule M	Marboz Esb 2 – Thoissey Esvs1

qui étaient reprogrammées au 21 octobre 2023 sont à reporter. Vous pouvez vous arranger pour jouer en semaine avant la J5, nous retourner le document modification de rencontre pour la semaine prochaine.

La journée 5 est reportée au 28 octobre 2023

Courriers reçus pour catégorie U15 :

Montréal As : demande pour avancer rencontre U15 D4 poule I du 15 octobre.

Valserhône Fc : accord pour rencontre U15 D4 poule I le samedi 14 octobre à 16h00.

En U15 D2 poule A la rencontre du 8 octobre **Ambérieu Fc 1 – Ain Sud 2** est reprogrammée le 15 octobre, en conséquence la **J5 prévue le 15 octobre est reportée au 22 octobre.**

Pensez à utiliser le document modification de rencontre en ligne sur site du district.

Po/la Commission Sportive Jeunes,
Jacques CONTET, David BEREIZIAT,
FAUSSURIER Matthieu, TOUZANI Hamid

SPORTIVE FEMININES

RAPPELS FMI

- 1) L'équipe visiteuse doit saisir son équipe au plus tard à 24H la veille du match.
- 2) L'équipe recevante peut saisir son équipe avant mais doit se connecter au match à partir du matin du match 0 H.
- 3) Elle doit ensuite tout sauvegarder sur le serveur. Cela permet de récupérer les données du match si une tablette est défectueuse.

L'équipe recevante doit transmettre la FMI avant 20H le dimanche soir sous peine d'amende.

Attention, bien s'assurer que la transmission complète est effective.

Réunion 10 octobre 2023

Courriers U15F :

Dombes Bresse Fc : problème de tablette pour FMI rencontre du 7 octobre.

Misérieux Trévoux As : confirme résultat suite problème de FMI.

Problème de parution sur le site du classement transmis au service informatique de la Ligue.
En cours d'analyse avec la FFF.

Courriers S.F. à 8 :

St Denis Ambutrix Fc : rencontre poule B du 7 octobre reprogrammée le 15 octobre à 15h00.

Belley Cs : accord pour rencontre poule B au **15 octobre 15h00**.

Courriers S.F. à 11 :

Attignat As : suite rencontre de coupe Laurafoot F. le 15 octobre la rencontre poule A

Misérieux Trévoux As – Attignat As est reportée au **28 octobre 2023**.

Rappel pour toutes modifications de rencontre - date, horaire - l'accord du club adverse est obligatoire, utiliser footclubs ou le document en ligne sur le site du district.

Les E.mail doivent être adressés au district avec la boîte officielle des clubs.

Les courriels des boîtes personnelles ne seront pas traités.

Po/la Commission Sportive Féminines,
Jacques CONTET, David BEREZIAT,
FAUSSURIER Matthieu, TOUZANI Hamid

COMMISSION FOOT REDUIT

Téléphone : 04 74 22 87 86

Présents : Frédéric Debost – Patrick Teppe – Pierre Benoit - Patrick Chêne

Pour trouver les informations concernant le Foot Réduit

Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique voulue
et dans le PV .

U13

Calendrier de la saison 2023 – 2024

Vous le trouvez sur le site dans chaque catégorie.

Accueil Pratique Foot Réduit Choisir la catégorie voulue

Championnat U13 2023/2024 2^{ème} Phase

Le calendrier devrait paraître la semaine prochaine

Compétition Championnat Catégorie U13

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 13 h30

Possibilité de jouer à : 13 h, 14 h, 14 h 30 ou 15 h sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Pour tout autre horaire, il faut l'accord du club adverse

Clubs évoluant à 13 heures

A Attignat

A St Martin du Mont

Clubs évoluant à 14 heures

A St Trivier de Courtes (Bresse Nord)

A St André / Vieux Jonc (Veyle Vieux Jonc)

A Grièges (Grièges Pont de Veyle)

Club évoluant à 15 heures

A Serrières Les Charmieux (Serrières Villebois équipe 1 uniquement)

Feuilles de match manquantes Amende : 9 € Merci de nous les envoyer par mail

Journée du 30 Septembre 2023

Poule O : Trois Rivières 4

Festival Foot U13 Pitch

Le premier tour du festival Foot U13 Pitch de la saison **2023 – 2024** se déroulera le **samedi 14 Octobre 2023 et le second tour le 11 Novembre 2023**. Les équipes premières de chaque club sont automatiquement engagées.

Le tirage du premier tour est sur le site (Accueil, Foot Réduit, choisir la pratique U13

Modifications : 1^{er} tour du 14 Octobre 2023

Le plateau N° 9 se déroulera à St Didier / Chalaronne.

Le plateau N° 12 se déroulera à Replonges.

Le plateau N° 7 se déroulera à St Maurice de Beynost.

Le plateau N° 15 se déroulera à Jujurieux.

Le plateau N° 16 se déroulera à Tévoux.

U11

Calendrier de la saison 2023 – 2024

Vous le trouvez sur le site dans chaque catégorie.

Accueil Pratique Foot Réduit Choisir la pratique voulue

Championnat U11 2023/2024 1^{ère} Phase

Accueil Foot Réduit Sous l'image, choisir la pratique U11

Compétition Championnat « Autre libre Foot Animation District U11 »

Les clubs recevant devront saisir les résultats de toutes les rencontres U11 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plateaux à l'aide de Footclubs.

Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Engagement et changement de Niveau 2^e Phase

Vous avez jusqu'au **15 Octobre 2023** pour engager de nouvelles équipes ou demander à changer de Niveau.

Modifications

Poule Q : Changement de lieu Journée du 14 Octobre 2023

Centre Dombes 3 reçoit Veyle Vieux Jonc 2 Et Veyle Saône 3 à 10 heures **à Villars les Dombes.**

Poule R :

Journée du 14 Octobre 2023 **Absence de Veyle Saône 5 Fém (Plateau Féminin)**
Cette équipe est remplacée par Dombes Bresse 5.

Feillens 3 reçoit Veyle Saône 4 et Dombes Bresse 5 à 10 heures.

Feuilles de match manquantes Pas d'amende

Merci de nous les envoyer par mail

Journée du 30 Septembre 2023

Poule D : Plaine Tonique 1

Poule F : St Maurice de Gourdans 1

Poule H : Trois Rivières 1

Poule L : Belley CS 3

Belley Cs 4 Fém

Poule N : Plaine de l'Ain 3

St Maurice de Gourdans 3

Poule P : Trois Rivières 2
Poule Q : Thoissey 3
Veyle Saône 2
Poule U : Bourg Sud 4 Fém

U9

Calendrier de la saison 2023 – 2024

Vous le trouvez sur le site dans chaque catégorie.

[Accueil](#) [Pratique](#) [Foot Réduit](#) [Choisir la pratique voulue](#)

Championnat U9 2023/2024 1^{ère} Phase

[Accueil](#) [Foot Réduit](#) [Sous l'image, choisir la pratique U9](#)

Compétition Championnat « U9 Phase 1 »

Les clubs recevant devront saisir un seul résultat (0 – 0) de toutes les rencontres U9 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plateaux à l'aide de Footclubs.
Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District.

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Les plateaux se déroulant à

St Maurice de Beynost (Ain Sud) débutent à 9 h 30

Miribel (Le Mas Rillier) débutent à 9 h 30

Engagement et changement de Niveau 2^e Phase

Vous avez jusqu'au **15 Octobre 2023** pour engager de nouvelles équipes ou demander à changer de Niveau.

Feuilles de match manquantes Pas d'amende

Merci de nous les envoyer par mail

Journée du 30 Septembre 2023

Poule Q : Plaine de l'Ain

Poule U : Guéreins

Poule W : Essor Bresse Saône Fém

U7

Calendrier de la saison 2023 – 2024

Vous le trouvez sur le site dans chaque catégorie.

[Accueil](#) [Pratique](#) [Foot Réduit](#) [Choisir la pratique voulue](#)

Championnat U7 2023/2024 1^{ère} Phase

[Accueil](#) [Foot Réduit](#) [Sous l'image, choisir la pratique U7](#)

Le calendrier apparaîtra dès que les clubs nous les feront parvenir.

Compétition Championnat « U7 Phase 1 »

Les journées connues ont été saisies.

Merci aux éducateurs de nous envoyer leurs calendriers de la première Phase

Les clubs recevant devront saisir un seul résultat (0 – 0) de toutes les rencontres U7 se déroulant chez eux et scanneront les feuilles de plateaux à l'aide de Footclubs.

Si problème de saisie, envoyer la feuille de plateau par mail au District

Horaires des rencontres

Horaire officiel toute la saison : Début des rencontres à 10 heures pour certains secteurs et 13 h 30 ou 14 heures pour d'autres

Possibilité de jouer à 9 h 30, 10 h 30 ou 11 heures sous réserve que les clubs adverses soient prévenus.

Feuilles de match manquantes Pas d'amende

Merci de nous les envoyer par mail

Journée du 30 Septembre 2023

Poule R : Veyziat

Toujours pas de calendrier

Poule B Bugey
Saône

Poule G Dombes Côtière

Poule H Val de Saône

Poule I Val de

Poule J Val de Saône

Poule M Bresse

COMMISSIONS des TERRAINS et INSTALLATIONS SPORTIVES

Réunion de la commission le 24 octobre à 15h30

Ordre du jour :

- *Suivi de la réglementation*
- *Bilan des premières vérifications des installations depuis le 1^{er} juillet 2023.*
- *Gestion des vérifications durant la période du 1^{er} novembre au 30 mars*
- *Informations de la commission régionale (CRTIS)*

Informations préliminaires pour les classements

- Les présents classements proposés par la ligue (CRTIS), deviendront effectifs qu'au retour de l'accord de la fédération (CFTIS) après vérification et confirmation.
- La commission rappelle que les zones de sécurité, doivent être libres de tout obstacle (main courante, buts de football rabattables, abris joueurs, mâts d'éclairage...) pour une distance minimum de 2,50 m (article 3.3 des règlements fédéraux en vigueur à ce jour)

Rapport des tests in-situ des terrains synthétiques (Tests obligatoires lors de la pose d'une pelouse synthétique neuve – après 5 saisons en cas de synthétique sans charge – après 10 saisons en cas de synthétique avec charge)

- Rapport reçu de la part de la mairie de Trévoux pour le terrain de Fétan 1 NNI 014270101 (synthétique avec charge)

Vérifications initiales ou décennales des installations

- Installation du stade municipal de Mionnay NNI 012480101 – installation à reprendre avant la fin d'année 2023 pour lever des non conformités dont une majeure.
- Installation du Stade Marceau 1 de Coligny NNI 011080101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision pour le classement.
- Eclairage du stade Marceau 1 DE Coligny NNI 011080101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision pour le classement.
- Installation du stade municipal de Frans NNI 011660101 – rapport rédigé par la CDTIS et transmis à la ligue – attente de décision pour le classement.
- Installation du stade municipal de Champagne en Valromey NNI 010790101 – rapport à rédiger par la CDTIS.
- Installation du stade municipal de Colomieu NNI 011100101 – classement au niveau T6PN jusqu'au 17 octobre 2023.
- Eclairage du stade La Chanal 2 de Miribel NN012490102I – rapport à rédiger par la CDTIS.

Prochaines programmations

- Eclairage du stade « des petits oiseaux » de Thoissey NNI 014200101
- Installations des stades de la Bèche 1 et 2 de Saint André sur Vieux Jonc NNI 014360101 et NNI 014360102

Pour la CDTIS : JF JANNET